

Les îles de la tentation. Géographie de l'attractivité insulaire

Débat "Les îles de la tentation. Géographies de l'attractivité insulaire" avec Marie Redon (maître de conférences à l'Université Paris 13-Nord) et Philippe Pelletier (professeur à l'Université Lyon 2) le mardi 31 janvier au Café de Flore à 19h30.

Les îles de la tentation. On pense bien sûr à l'émission télévisée. Mais comme le rappelle d'emblée Philippe Pelletier, le concept de tentation peut être envisagé à deux niveaux ; l'attraction quasi physique bien sûr, mais aussi une attraction intellectuelle, tant la catégorie insulaire a fasciné les penseurs depuis des siècles. La définition de l'île pose, d'ailleurs un problème d'échelles, puisque si cette définition est d'abord topographique, la relation avec le continent est primordiale.

Insularité et lieux communs

Marie Redon rappelle que l'île est un « lieu commun » de la pensée, au sens rhétorique du terme, c'est-à-dire l'une des sources dont un orateur peut tirer des arguments. On peut penser ici au mythe de l'Atlantide dans les dialogues platoniciens. En outre, en tant que *topos*, elle constitue un socle de la réflexion en général. D'Homère à Umberto Eco, voire Michel Houellebecq (*La Possibilité d'une île*), l'île structure un imaginaire philosophico-littéraire et en constitue un personnage récurrent. Les îles peuvent également être le cadre des utopies, *eutopies* et *dystopies*.

Cette conception de l'île comme *topos* de l'imaginaire n'est pas uniquement un caractère occidental. On en trouve également des traces dans la culture indienne, dont le rapport à l'insularité est très important, ou dans le monde insulaire pacifique où il existe un rapport quasi-charnel entre l'île et son peuplement. Les habitants du Timor sont ainsi les « fils du crocodile ».

Si l'île est d'un côté un lieu commun de la pensée, un lieu où peuvent se projeter des constructions mentales, l'île est également un lieu où se projettent des convoitises, comme si l'île offrait ce que le monde terrestre refusait. Bien sûr, l'île peut devenir piège, et ici, on peut faire référence à toutes les îles de la relégation, aux îles prisons, comme au roman puis au film *Shutter Island*, lieu d'un hôpital psychiatrique.

Le terme de tentation appartenant au vocabulaire religieux (y céder ou y résister), l'accès à l'île serait-il un acte de présomption ou un acte d'« hybris » ? N'assiste-t-on pas à la fois à une instrumentalisation des îles pour assouvir des désirs qu'on ne peut pas assouvir sur le continent, et à une attraction de l'île comme espace de la rédemption, passant ainsi des îles de la tentation à la tentation de l'île ?

Les îles de la tentation

On pense ici immédiatement aux îles paradisiaques, où il n'y aurait pas à lutter contre la tentation puisqu'on y vivrait dans une sorte d'harmonie originelle en deçà du péché. Cet imaginaire occidental de tropiques accueillants se décline dans le tourisme contemporain. Prenons deux exemples : Haïti et Dubaï. Dans les deux cas, on ne prend de l'île que son archétype et on la réduit à la tentation qu'on en éprouve.

L'enclave de Labadie sur l'île d'Haïti

Dans le cas d'Haïti, au nord de l'île partagée avec la République dominicaine, existe une enclave formée par la presqu'île de Labadie qui échappe en grande partie à la souveraineté haïtienne. Une compagnie de croisière américaine, la «Royal Caribbean» s'est approprié cet espace, l'a clôturé pour y recréer un paysage type idéal. Au sein de cette enclave, les gens savent qu'ils sont sur un bout d'Haïti, même s'ils n'ont que peu de contacts avec la population locale. Ce morceau d'île a été transformé en incarnation du rêve de l'île paradisiaque, faisant quasiment disparaître l'entité territoriale haïtienne. On a donc ici un exemple d'extra-territorialité d'une île afin de capter le chaland qui peut ainsi succomber à ses tentations d'insularité tropicale.

Le cas de Dubaï

On retrouve cette dimension d'artificialité d'une insularité créée par la tentation que l'on en a à Dubaï. A cet égard, le projet «The World», qui doit devenir une représentation du monde sous forme d'îles, permet de saisir cette dimension, l'objectif étant de recréer un monde en miniature grâce à quelques 300 îles artificielles composant un planisphère.



Image de synthèse du projet «The World»

Il s'agit d'un projet de grande envergure (9 km sur 7 km), nécessitant des millions de tonnes de sable pour créer ces îles artificielles. On a par ailleurs un zonage de «The World», qui dépend de la fonction attribuée à chaque île (plutôt résidentielle, plutôt touristique, commerciale...). Toutefois, on peut se demander si les entités nées de ce projet ont vraiment valeur d'îles...

Le cas d'Haïti, comme celui de Dubaï, sont typiques de la «construction insulaire». Il s'agit ici de vendre de l'île, que ce soit pour une croisière ou par l'achat d'une île dubaïote. L'île ne serait-elle pas devenue le symbole d'une démiurgie capitaliste, qu'évoquait Mike Davis dans son ouvrage *Le Stade Dubaï du capitalisme* ?

Des îles comme laboratoires politiques ?

Philippe Pelletier rappelle que les îles sont également des laboratoires politiques, des endroits où l'on peut tester des politiques que l'on n'oserait pas appliquer immédiatement au continent. Par exemple, la première constitution italienne est celle de Paoli en Corse. La Corse a également été le lieu de développement d'un des premiers cadastres.

Actuellement, que peut-on constater de cette fonction heuristique de l'île – l'île en tant qu'elle peut nous faire découvrir quelque chose de nouveau ? Pour répondre à cette question, Philippe Pelletier se réfère tout d'abord à *Effondrement* de Jared Diamond qui postule cinq facteurs d'effondrement de sociétés : les dommages environnementaux, le changement ou « rupture » climatique, des voisins hostiles, des rapports de dépendance avec des partenaires commerciaux et le type de réponses apportées par la société à ces menaces d'effondrement. Dans cet ouvrage, Diamond s'appuie sur des exemples qu'il puise dans les îles. Quelle logique se dégage de cet ouvrage ? Que si l'on continue comme ces sociétés insulaires, l'humanité court à l'effondrement. On peut alors renverser la question suivante : Le monde en effondrement est-il une addition d'îles ?

Îles et environnement : un microcosme modèle ?

En réalité, ce constat n'est pas nouveau. On le retrouve dans ses grandes lignes à partir de la Renaissance, et à partir d'un constat de David Crosby, dans ce qu'il appelle « l'impérialisme écologique » - la conquête du monde par les Européens ayant entraîné un certain nombre de dévastations et de transformations des écosystèmes à Madère, aux Canaries, au Cap-Vert, dans les îles des Antilles... Une réaction s'esquisse au XVIIIème siècle avec ce qu'on peut appeler l'école physiocratique, qui va agir à deux niveaux : une politique de conservation des écosystèmes et une politique liée à la revalorisation des peuples locaux (amérindiens, esclaves noirs...) dont on cherchait l'émancipation. Pensons aussi à la politique des jardins d'acclimatation comme celui de Buitenzorg à Java. Des îles de la Caraïbes ou de l'Océan Indien ou du Pacifique sont devenues des laboratoires de la protection de l'environnement.

En 1820, Augustin Pyrame de Candolle, naturaliste suisse, recommande aux savants de se rendre dans les îles peu fréquentées afin de répondre à de nombreuses questions concernant la géographie végétale. Ceci fait écho aux réflexions de Carl von Linné qui écrivait : « Au commencement la terre n'était qu'une petite île sur laquelle, comme en un condensé, était placées toutes ces choses que le Créateur a excellemment destinées à l'usage de l'homme. ». Cette idée de l'île comme condensé se retrouve chez des écologues contemporains, comme Jacques Blondel qui parle en 1979 de l'île comme « biotope isolé au sein d'une matrice de milieux différents ».

Entre 1831 et 1836, avec Charles Darwin et l'exploration par ce dernier des nombreuses îles comme Madère ou les Malouines, une nouvelle étape est franchie dans l'étude des îles. Jean-Marc Drouin s'est même demandé en quoi ce travail sur les îles avait conduit à la théorie de l'évolution. Ce point fait encore débat. Quoiqu'il en soit, le constat de Darwin est que sur les îles, on trouve des espèces qui ne sont pas très différentes d'espèces identifiées sur le continent voisin. On retrouve par ailleurs cette conception des îles comme microcosme modèle, dans la thèse de Jean Brunhes sur l'irrigation. En 1963, Robert Mac Arthur, Edward Wilson fonde une théorie de la biogéographie insulaire qui est une théorie de la répartition des espèces. Des limites à cette théorie ont cependant été pointées par des naturalistes, lui reprochant une démarche comparative (comparer des îles avec des écosystèmes inévitablement différents), le fait que cette théorie se fonde sur le nombre des espèces et non sur leur densité d'occupation de l'espace, que toutes les espèces soient mises sur le même plan, que ne soit pas évoquée la communauté des espèces, qu'il n'y ait rien sur l'ordre d'arrivée des espèces ni sur la

question des capacités d'adaptation, etc. Ces réflexions ont cependant eu le mérite d'entraîner des débats et polémiques autour des moyens et des modalités de mise en œuvre d'une politique de protection des espèces. Serait-il d'ailleurs plus facile de calculer l'empreinte écologique d'une île que celle du continent ?

L'île et sa dimension angoissante

L'un des faits marquants de la pensée de Diamond et d'autres chercheurs lorsqu'on pense aux petites îles et à la question de l'effondrement, c'est le discours catastrophiste sous-jacent à propos de l'insularité, discours globalement dominant. Les îles peuvent faire passer ce genre de discours et sont de ce point de vue « pratiques ». Les interrogations contemporaines ont trait à la question des « îles englouties » qui alertent l'ONU et la communauté internationale. Dans le cas de Tuvalu par exemple, on s'est rendu compte que l'élévation du niveau de la mer était due à l'érosion des massifs coralliens liée à leur exploitation massive par les Américains pendant la Seconde Guerre mondiale afin de construire des pistes d'atterrissage. Les dégradations anthropiques fragilisent ainsi les écosystèmes des îles ce qui constitue quelque part la « tentation angoissante » de l'île répondant à la tentation paradisiaque.

Débat

Michel Sivignon est revenu sur quelques considérations historiques concernant les îles. Il a commencé par rappeler une citation de Diderot issue du Supplément au Voyage de Bougainville, « Jusqu'à ce que j'aie lu ce livre, je pensais qu'on n'était nulle part mieux que chez soi », qui pourrait illustrer la philosophie du tourisme tropical contemporain. Michel Sivignon a par ailleurs évoqué à travers plusieurs faits ce qu'il appelle un « malheur de l'isolement ». S'appuyant sur les analyses d'Alfred Crosby dans Alfred Crosby, Ecological Imperialism: The Biological Expansion of Europe, 900-1900, il a rappelé que les seuls génocides « réussis », c'est-à-dire, étant parvenus à l'extermination totale d'une population, sont des génocides insulaires (disparition des Guanches, premiers habitants des Canaries, anéantis au XV^{ème} siècle, et disparition des populations scandinaves du Groenland attaqués par les Esquimaux). Il existerait donc une malédiction de l'isolement.

Plus largement, est-ce qu'une démarche d'analyse consistant à éviter la généralisation n'est pas risquée dans le sens où le géographe peut se retrouver démuné. Comment peut-on alors penser l'insularité si on ne pense pas la généralité ?

Cette démarche n'est pas propre aux îles, et l'on peut se poser ces questions à propos de nombreux objets géographiques. Ce phénomène est certes plus prégnant encore pour les îles. Mais il n'y a pas à proprement parler de refus de la généralisation, pour Marie Redon et Philippe Pelletier, mais une volonté de ne pas fermer certaines portes de réflexion. Y a-t-il une géographie proprement insulaire ? La réponse n'est pas évidente.

Qu'en est-il de la cartographie des îles ? Existe-t-il un réseau international de personnes défendant et vantant l'insularité ?

Concernant la cartographie des îles, il existe une tentation de la généralisation, tels les atlas de l'insulaire. Roger Brunet a par ailleurs tenté de réaliser un chorème de l'île tropicale qui a été par la suite critiqué. Y a-t-il une tentation cartographique plus marquée lorsqu'il s'agit des îles ? La forme et les imaginaires peuvent jouer, puisqu'il existe de manière générale un attrait pour l'île.

Pour ce qui est des réseaux, il existe une organisation des petits Etats insulaires (AOSIS (Alliance Of Small Island States), mais celle-ci cherche avant tout à défendre ce qu'ils considèrent comme menacé. C'est davantage du « réseau-lobbying », à propos de la menace du changement climatique par exemple. Il existe par ailleurs des réseaux de chercheurs s'intéressant aux îles, comme le SICRI (Small Island Cultures Research Initiative).

L'isolement procède-t-il de l'idée d'île, les deux mots ayant la même racine « isola » ? Par ailleurs, cet isolement insulaire a-t-il réellement et totalement cessé ?

Si l'isolement est consubstantiel à l'île, il ne lui est pas exclusif, puisque des endroits du continent peuvent être en situation d'isolement (pensons au cœur des déserts chauds ou froids). Toutefois, pour l'île, la *représentation* de l'isolement est plus forte.

Dans le cas du tourisme, on joue sur cette notion d'isolement, puisque le tourisme n'est rendu possible que par la fin de l'isolement et que ce qui est vendu, c'est justement l'attrait potentiel du consommateur pour l'isolement. Dans le cas de l'enclave de Labadie, l'un des slogans publicitaire est « *Private Paradise* ». Cela donne l'idée d'isolement alors que plusieurs milliers de croisiéristes y passent chaque mois...

Compte-rendu : Benjamin Leborgne